

LPO Grandmont, Tours (37)
CPE stagiaire BERTHIER Antoine
CPE tuteur LIECHTI Franck

**Organisation du service des AED pour l'accompagnement
pédagogique des élèves en lien avec les professeurs**

**Constats et analyses motivant la mise en place de la situation
professionnelle**

Cet écrit professionnel va prendre appui sur trois constats à partir
desquels nous proposerons respectivement trois actions :

1^{er} constat

Difficultés repérées pour la mise au travail et l'apprentissage des leçons
d'une classe de premières ES.

Les années précédentes, il a été constaté que les élèves de ces classes
ne s'investissaient pas dans leur travail personnel. Cela nuit à la
progression pédagogique et à l'acquisition des connaissances. Il s'agit de
trouver une action qui permet une mise au travail et l'apprentissage des
leçons, propédeutique aux applications.

Action entreprise sous l'égide du proviseur-adjoint en charge du suivi des
classes concernées : interrogation écrite chaque semaine portant sur des
connaissances. En accord avec l'équipe enseignante de la classe, cette
action est inscrite à l'emploi du temps hebdomadaire des élèves dès la
troisième semaine de cours, en salle des devoirs. Il s'agit ainsi de
favoriser un espace-temps pour que les jeunes puissent effectivement
être interrogés sur leurs connaissances, avec la mise à disposition d'un
AED et d'une salle de classe. Ce sont les enseignants qui sont à l'origine
de cette démarche et je m'interroge sur le rôle dévolu à notre service.

2^{ème} constat

Demandes des élèves de soutien scolaire et/ou d'approfondissement.

Ces dernières années, une assistante d'éducation s'est investie dans le
soutien scolaire auprès d'élèves volontaires. L'établissement a donné une
suite favorable. Cela ne concerne pas uniquement des élèves en
difficulté : certains ont de bons résultats et en visent d'encore meilleurs.
Il s'agit de profiter de cette motivation et d'encourager cette bonne
volonté.

D'autres membres de l'équipe de vie scolaire souhaitent également
prendre part à cette démarche d'aide au travail pour les élèves.

Chaque matière a ses spécificités. La diversité des profils de nos
assistants d'éducation nous permet de proposer des accompagnements
dans divers domaines ou matières scolaires.

3^{ème} constat

Difficultés liées à la méthodologie.

Certains élèves de terminale rencontrent encore des difficultés à organiser leur travail. L'organisation est une preuve d'acquisition de l'autonomie. Ainsi, les AED peuvent aider les jeunes s'organiser, à apprendre, à se préparer à répondre aux problèmes soulevés lors des apprentissages afin de leur donner du sens.

Plus particulièrement, un adolescent a été repéré par les enseignants et moi-même : il éprouve des difficultés à se mettre au travail, à organiser les documents relatifs aux cours, à rendre les comptes rendus de travaux pratiques. Des rapports d'exclusion de cours et des demandes de retenue liées à des travaux non rendus nous ont alertés. L'élève adoptait de plus en plus une stratégie de fuite devant le travail. Il s'agit alors de lui insuffler une méthodologie vis-à-vis de son travail et de son organisation personnelle.

.....

Objectifs prioritaires de la situation professionnelle et effets souhaités

Selon les cas d'élèves : amélioration des résultats scolaires, développement de l'autonomie face au travail. Pour les AED, il s'agit de valoriser leurs compétences et varier les tâches à effectuer.

Action 2 : Une assistante d'éducation, ayant des compétences scientifiques, assure d'ores et déjà des séances de remédiation scolaire en mathématiques pour des élèves de terminale ES tous les mercredis après-midi sur son temps de service. Elle utilise une salle mise à disposition, qui se situe en face du bureau de la vie scolaire. De même, pour l'organisation du service de la demi-pension le mercredi, l'organisation mise en place permet de l'aide aux devoirs ce jour en M4.

Cette assistante d'éducation, ayant déjà effectué des vacances d'enseignement, animerait aussi des séances de soutien scolaire et/ou d'approfondissement des connaissances le mardi matin de 10h15 à 11h10 pour 5 à 9 élèves d'une classe de terminale STL, selon les demandes. Il lui a été demandé de privilégier le fonctionnement du service vie scolaire en cas d'absence d'assistant d'éducation. Le vendredi après-midi lui a été libéré dans son emploi du temps pour permettre à nouveau des vacances à vocation de soutien scolaire.

J'ai signalé aux professeurs principaux respectifs la participation de ces élèves à cette action.

Toutes les deux semaines, l'AED effectue un bilan de son action, avec pour critère d'évaluation l'évolution des notes dans les matières abordées, principalement scientifiques. Avant les conseils de classe, il s'agit de mettre en perspective les progrès constatés et l'investissement en classe avec l'équipe enseignante.

Action 3 : Une aide ponctuelle méthodologique a été organisée pour un élève de terminale, selon les compétences des assistants d'éducation.

Pendant 3 semaines (jusqu'aux vacances de la Toussaint), le lundi de 11h15 à 11h50, l'élève repéré par plusieurs enseignants et moi-même doit présenter son classeur de biotechnologie à jour à une assistante d'éducation (elle a suivi des études dans ce domaine). Elle vérifie que les cours et que les comptes-rendus de TP sont rédigés. Elle lui apporte également des conseils méthodologiques. Par la suite, il est convenu qu'il pourra la solliciter sur ce même créneau. L'organisation du service des AED pour la demi-pension le lundi a été modifiée en conséquence. Un bilan avec trois enseignants est programmé avant le conseil de classe. Un des éléments pris en compte pour l'évaluation de cette action est la baisse des punitions liées au manque de travail, mais également la progression des résultats et les commentaires des enseignants sur le bulletin scolaire.

-Réussites constatées

Dans les trois cas, les AED mettent à profit leurs compétences. L'individualisation des réponses apportées aux élèves est un point positif, notamment dans l'aide méthodologique. Chacun des dispositifs est modulable. Ils peuvent être adaptés aux besoins des élèves et aux compétences des AED.

Dans les trois cas, les réussites constatées s'appuient sur les résultats scolaires, mais également sur l'attitude face au travail constatée.

Action 1 : Les élèves sont demandeurs de ce genre d'actions. Ils répondent aussi à un repérage et une estimation des besoins par le CPE. Les conseils de classe l'ont souligné d'après ma collègue en charge du niveau. De ce fait, la mise au travail s'en trouve facilitée. Les connaissances étant régulièrement interrogées, les élèves peuvent approfondir leur travail personnel en classe. Toutefois, dans quelle mesure ces évaluations sont intégrées dans la progression pédagogique ?